

FORMATION

Vendredi 16 mars 2018 à Angers
de 9h30 à 17h



LOI «DEVOIR DE VIGILANCE» : A NOUS DE L'APPLIQUER !

Animée par la collectif de l'Ethique sur l'Etiquette et organisée par l'INTERCASI Pays de la Loire

La loi sur le devoir de vigilance a été votée en France en mars 2017 : une avancée sur le plan éthique et solidaire pour la France mais de quoi s'agit-il réellement ? Qui concerne-t-elle ? Comment impacte-t-elle le droit international ? Et d'ailleurs quels textes s'appliquent en matière de droits et de commerce international ?

Grâce à ce temps de formation ludique et inventif, vous serez en mesure d'y voir plus clair, surtout si vous menez des actions ou souhaitez le faire dans un cadre international.

Objectifs

- Mieux comprendre le droit international et les textes qui le régissent ;
- Faire connaître la loi sur le devoir de vigilance ;
- Faire connaître les actions de sensibilisation possibles à mener auprès du public ;
- Engager le débat localement sur les dispositions de cette loi.

Infos Pratiques

Gratuit sur inscription avant le 9 mars (voir bulletin), repas compris.

Lieu : Salle de la Cité - 58 Boulevard du Doyenné, 49100 Angers

Contact : terre.humaine@laposte.net
Tel : 02 43 23 79 74

Contenu pédagogique

- Matinée en présence de **Marthe CORPET :**

Conseillère Confédérale CGT; Espace International membre du collectif de l'Ethique sur L'étiquette :

- Éclairage sur le cadre théorique du droit international, notamment en matière de commerce ;
- Initiation à la Responsabilité Sociétale des Entreprises ;
- Arpentage de la loi sur le devoir de vigilance.

- Après-midi :

Utilisation d'outils participatifs et mise en pratiques via différents ateliers

Bulletin d'inscription

Formation «Loi devoir de vigilance»

Vendredi 16 mars 2018 de 9h30 à 17h
Salle de la Cité - 58 Boulevard du Doyenné, 49100 Angers

à envoyer à terre.humaine@laposte.net avant le 9 mars

NOM :

PRENOM :

ORGANISATION :

ADRESSE :

MAIL :

TEL :

MERCI de répondre aux questions suivantes :

Avez entendu parler de la loi sur le devoir de vigilance ? Si oui, par quel(s) biais ?

Menez-vous des actions à l'international ? Si oui, lesquelles ? Si non, envisagez-vous d'en mener ?

Quelle connaissance avez-vous du droit international ?

Quelles sont vos attentes quant à la formation ?